

MISE EN CANDIDATURE

Sect	ion 1 – Identification du candidat		
Prén	om		Nom
Adre	sse du domicile : no	Rue / Avenue	App.
Muni	cipalité		Code postal
 Télép	phone		Courriel
Sect	ion 2 – Identification du poste po	ur lequel la candidat	ure est déposée
V		La Relève, École Le	dessous énumérés : École L'Arc-en-Ciel, École Carrefour, École Au-Cœur-de-la-Nature, École igneur-Bazinet.
	istrict du Grand Tremblant con uré-Mercure, École L'Odyssée et C		nents ci-dessous énumérés : École secondaire -Tremblant
Sect	ion 3 – Motifs au soutien de la ca	ndidature	

Section 4 – Attestation des conditions et qualités requises , atteste être membre du comité de parents élu à ce titre lors de l'assemblée générale de l'école et siégeant au conseil d'établissement d'une école située dans le district pour lequel je pose ma candidature. OU _____, atteste être membre du comité de parents à titre de représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et mon enfant handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage fréquente une école dans le district que celui pour leguel je pose ma candidature. OU ______, atteste être membre du conseil d'administration du Je. centre de services scolaire à titre de parent d'un élève et un de mes enfants fréquente encore l'école dont j'étais membre du conseil d'établissement. De plus, j'atteste posséder les qualités et conditions requises à l'article 143 de la Loi sur l'instruction publique et au Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires. OU Je, ______, atteste être membre du comité de parents élu à ce titre lors de l'assemblée générale de l'école et siégeant au conseil d'établissement d'une école située dans un autre district que celui pour lequel je pose ma candidature, puisqu'aucun candidat ne s'est présenté pour représenter ce district. ET atteste remplir les conditions prévues à l'article 4 du Règlement sur la désignation de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires, soit : Avoir au moins 18 ans: Être citoyen canadien; Ne pas être en curatelle; Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la présente loi, de la Loi sur la consultation populaire, de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, de la Loi sur les élections scolaires visant certains membres des conseils d'administration des centres de services scolaires anglophones ou de la Loi électorale, au cours des cinq dernières années: Ne pas être un membre d'un conseil d'une municipalité; Ne pas être un membre du personnel du centre de services scolaire;

Ne pas être un membre de l'Assemblée nationale;

Ne pas être un membre du Parlement du Canada;

- Ne pas être un juge d'un tribunal judiciaire;
- Ne pas être le directeur général des élections ou un autre membre de la Commission de la représentation;
- Ne pas être un fonctionnaire, autre que les salariés au sens du Code du travail (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au ministère de l'Éducation:
- Ne pas être pas une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis);
- Ne pas être un employé du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal pour les centres de services scolaires de l'île de Montréal;
- Ne pas être une personne qui occupe un poste de membre du conseil d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste.

Signature	Date

Note : Pour se porter candidat, la personne doit transmettre le formulaire de mise en candidature joint au présent avis A/S : de la présidence du comité de parents à l'adresse courriel cparents@csslaurentides.gouv.gc.ca.